BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 643

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Ventes et cessions

813 662 012 RCS Brest.
SOBREFI.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 180, Impasse Caroline Aigle, Zac de Saint-Thudon, 29490 Guipavas.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Évaluation de l'actif et du passif de la société SOBREFI dont la transmission à la société SOFICAR est prévue : – Montant de l'actif : 725.658,88 euros – Montant du passif : 26.938,88 euros – Montant de l'actif net transmis : 698.720,00 euros Rapport d'échange et augmentation du capital de la société SOFICAR, absorbante : Il sera procédé à l'échange d'actions de la société SOFICAR, absorbante, contre des parts de la société SOBREFI, absorbée. Le rapport d'échange retenu est de 1 action de la société absorbante contre 4 parts de la société absorbée. Compte tenu du rapport d'échange proposé, la société SOFICAR, absorbante, augmentera son capital de 20.000 € par création de 12.500 actions ordinaires, d'un montant nominal de 1,60 € chacune. Le capital de la société absorbante sera ainsi porté à 293.776 €. Montant prévu de la prime de fusion : 678.719,30 € Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 26 juin 2025 a été déposé le 26 juin 2025, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de BREST. Pour la société SOFICAR Le Président.